

**CONDITION GENERALES D'UTILISATION DU  
FORMULAIRE D'INSCRIPTION A LA SOLUTION  
DIABOLO®**

**1. Mentions légales**

**1.1. Editeur**

**NOUVEAL**, société par actions simplifiée au capital de 86 878,70 euros, immatriculée au RCS de Lyon sous le numéro 795 280 783, dont le siège social est situé Château d'Yvours, 35, rue d'Yvours – 69540 Irigny – France.

Tel : 04 78 50 24 92

Mail : [contact@nouveal.com](mailto:contact@nouveal.com)

**Directeur de la publication** : Michael PONDERANT

**1.2. Hébergeur**

MIPIH

12, rue Michel Labrousse  
31036 Toulouse

**1.3. Laboratoire pharmaceutique**

La Société NOVO NORDISK, Société par Actions Simplifiée au capital de 5 821 140 EUROS, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le n° 451 356 992, dont le siège social est situé Carré Michelet, 12 Cours Michelet, 92 800 Puteaux, France

Tel : (+33) 01 41 97 66 00

<https://www.novonordisk.fr/>

**2. Objet**

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation sont destinées à encadrer l'inscription à la solution Diabolo® des Utilisateurs.

Elles ont pour objet de définir les règles encadrant l'utilisation du Formulaire d'inscription à la solution

Diabolo® ainsi que les droits et les obligations respectifs des Utilisateurs et de l'Editeur.

**3. Définitions**

Les termes ci-après définis ont le sens et la portée donnés dans leur définition dans le cadre de la conclusion et de l'exécution des présentes Conditions Générales d'Utilisation.

« **Solution Diabolo®** » désigne la solution de suivi (télésurveillance) à distance des patients diabétiques de type 2 conçue et développée par l'Editeur, en partenariat avec NovoNordisk ;

« **Compte Utilisateur** » désigne le compte sécurisé permettant à l'Utilisateur d'accéder à la solution Diabolo®, ses Contenus et de délivrer le Service ;

« **Conditions Générales d'Utilisation** » ou « **Conditions Générales d'Utilisation du Formulaire d'inscription** » ou « **CGU** » désigne les présentes Conditions Générales d'Utilisation du Formulaire d'Inscription à la solution Diabolo®, destinées à encadrer sur le plan contractuel l'inscription des Utilisateurs ;

« **Conditions Générales d'Utilisation de la solution Diabolo®** » désigne les Conditions Générales d'Utilisation de la solution Diabolo®, destinées à encadrer au plan contractuel l'utilisation de la solution Diabolo® et la délivrance du Service par les Utilisateurs en faveur de leurs Patients ;

« **Contenus** » désigne l'ensemble des textes, photographies, vidéos, illustrations, fonctionnalités et plus largement tout élément existant au sein du Formulaire d'Inscription à la solution Diabolo® ;

« **Données Personnelles** » désigne toute données à caractère personnel au sens de l'article 4, 1) du RGPD ;

« **Editeur** » désigne la société NOUVEAL, société par actions simplifiée, au capital de 63 439 euros, immatriculée au RCS de Lyon sous le numéro 795 280 783, dont le siège social est situé Château d'Yvours, 35, rue d'Yvours – 69540 Irigny – France ;

« **Formulaire d'Inscription à la solution Diabolo®** » désigne l'étape contractuelle par laquelle le Professionnel de santé Utilisateur renseigne ses informations professionnelles et fournit ses justificatifs professionnels afin de permettre son authentification par l'Editeur et son inscription en vue de son utilisation de la solution Diabolo® ;

« **Laboratoire pharmaceutique** » désigne la société Novo Nordisk, partenaire de NOUVEAL pour la définition du protocole de prise en charge ;

« **Patient** » désigne toute personne physique éligible à un suivi dans la solution Diabolo® et inclus dans par le Professionnel de santé dans la solution Diabolo® dans le cadre de l'exécution des Conditions Générales d'Utilisation de la solution Diabolo® ;

« **Professionnel de santé** » désigne les médecins en exercice libéral et/ou hospitalier souhaitant utiliser la solution Diabolo® dans le cadre du suivi de leurs patients diabétiques de type 2 ;

« **Réglementation** » désigne la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés de la collecte et du traitement de données à caractère personnel modifiée (dite « Loi Informatique et Libertés ») et du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (Règlement Général sur la Protection des Données à caractère personnel du 27 avril 2017) (dit « RGPD »).

« **Responsable de traitement** » désigne l'Editeur responsable de traitement des données à caractère personnel mis en œuvre dans le cadre des présentes CGU au sens de l'article 4 è° du RGPD ;

« **Services** » désigne le service de télésurveillance médicale (télé médecine) mis en œuvre par le Professionnel de santé, sous sa responsabilité exclusive, dans le cadre de son utilisation de la solution Diabolo® dans le cadre des Conditions Générales d'utilisation de la solution Diabolo® ; les présentes Conditions Générales d'utilisation du

Formulaire d'inscription à la solution Diabolo® encadre uniquement l'inscription du professionnel de santé en tant qu'Utilisateur de la solution Diabolo® ;

« **Utilisateur** » désigne tout Professionnel de santé souhaitant utiliser la solution Diabolo® et procédant à son inscription via le Formulaire d'Inscription à la solution Diabolo®.

#### **4. Documents contractuels**

Les documents contractuels encadrant les Conditions Générales d'Utilisation de l'inscription à la solution Diabolo® sont constitués :

- Des présentes CGU encadrant l'inscription ;
- Du Formulaire d'inscription en ligne accessible à l'adresse <https://inscription.monsuividiabolo.fr>

Si une disposition des présentes CGU était jugée invalide par un tribunal compétent, l'invalidité de cette disposition n'en affecterait pas pour autant la validité des autres dispositions des CGU qui resteraient valides et en vigueur.

Aucune renonciation à l'une des dispositions de ces CGU ne peut être considérée comme valant renonciation définitive à cette disposition ou à d'autres dispositions des présentes CGU.

#### **5. Conclusion des CGU**

Pour pouvoir s'inscrire à la solution Diabolo®, le Professionnel de santé doit accepter de se soumettre aux présentes Conditions Générales d'Utilisation, sans restriction ni réserve. Cette acceptation se matérialise par un clic de validation du Formulaire d'Inscription à la solution Diabolo®.

#### **6. Inscription à l'Application et accès aux Services**

La création d'un Compte Utilisateur est nécessaire pour accéder à la solution Diabolo® et ses Services.

Pour pouvoir créer un Compte Utilisateur, l'Utilisateur doit procéder au préalable à son inscription au travers du Formulaire d'Inscription à

la solution Diabolo® afin de permettre son authentification en tant que Professionnel de santé.

En conséquence, les Utilisateurs reconnaissent que le droit de créer un Compte Utilisateur au sein de la solution Diabolo® est conditionné par la validation du Formulaire d'Inscription à la solution Diabolo® par l'Editeur.

A cette occasion, l'Utilisateur est informé et reconnaît que son inscription à la solution Diabolo® repose :

- Sur la fourniture d'information complètes, conformes, exactes et actualisées au sein du Formulaire d'Inscription à la solution Diabolo® ;
- Sur l'acceptation de son inscription par l'Editeur.

Pour pouvoir procéder à son inscription, l'Utilisateur doit être (i) médecin en exercice, (ii) satisfaire à l'ensemble des règles légales et professionnelles attachées à l'exercice de la pratique médicale et définies au Code de la santé publique, (iii) avoir dument complété le Formulaire d'Inscription à la solution Diabolo®.

L'inscription de l'Utilisateur se fait à partir Formulaire d'inscription en ligne accessible à l'adresse <https://inscription.monsuividiabolo.fr>

Lorsqu'il remplit son Formulaire d'Inscription à la solution Diabolo®, l'Utilisateur doit fournir ses informations professionnelles et ses justificatifs professionnels.

Lorsqu'il saisit ses informations professionnelles, l'Utilisateur s'engage à saisir et à déclarer des données qui permettent son identification et de vérifier sa qualité professionnelle sous ses entières responsabilité, contrôle et direction, à communiquer des informations complètes, conformes, exactes et actualisées, et à ne pas usurper l'identité d'un tiers, ni à utiliser d'un titre ou une qualité dont il ne dispose pas.

Dans l'hypothèse où l'Utilisateur communiquerait des informations fausses, inexactes, trompeuses,

incomplètes ou périmées, l'Editeur se réserverait la possibilité de suspendre ou de refuser l'inscription de l'Utilisateur, sans préavis ni indemnité, de façon temporaire ou définitive. En outre, dans de tels cas, l'Editeur décline toute responsabilité et l'Utilisateur s'expose à des poursuites judiciaires.

Dans l'hypothèse où l'Editeur demanderait à l'Utilisateur des informations complémentaires nécessaires, ce dernier s'engage à fournir des informations exactes, véridiques et à jour.

Si ces informations venaient à évoluer pendant la durée de l'utilisation de la Solution, l'Utilisateur s'engage à en informer l'Editeur immédiatement.

## **7. Présentation du Formulaire d'Inscription à la solution Diabolo®**

L'Editeur propose à l'Utilisateur un Formulaire d'Inscription à la solution Diabolo® pour lui permettre ensuite de créer son Compte utilisateur dans le cadre des Conditions Générales d'utilisation de la solution Diabolo®.

De manière générale, le Formulaire d'Inscription à la solution Diabolo® est un dispositif permettant à l'Editeur d'authentifier l'Utilisateur afin de l'autoriser à accéder à l'ensemble des Contenus de la solution Diabolo® et lui permettre de délivrer le Service à ses Patients dans le cadre de l'utilisation de la solution Diabolo®.

## **8. Obligations et responsabilité**

L'Editeur est tenu à une obligation de moyens dans le cadre de la mise à disposition du Formulaire d'Inscription à la solution Diabolo®.

L'Utilisateur reconnaît que l'Editeur ne pourra être tenu pour responsable de tout dommage matériel ou immatériel, direct ou indirect, quelles qu'en soient les causes (y compris les dommages pouvant être causés par l'éventuelle diffusion de virus, par la fraude informatique, du fait des contraintes et limites du réseau internet ou encore de la perte, de la détérioration ou de l'altération de fichiers) ni des conséquences résultant :

- De son utilisation du Formulaire d'Inscription à la solution Diabolo® ;
- De l'impossibilité d'avoir accès au Formulaire d'Inscription à la solution Diabolo®.

L'Utilisateur demeure pleinement et personnellement responsable de l'utilisation du Formulaire d'Inscription à la solution Diabolo® dans les conditions de droit commun.

De manière générale, les Utilisateurs s'engagent à utiliser le Formulaire d'Inscription à la solution Diabolo® :

- Dans le respect des lois, réglementation et droits des tiers, et notamment des droits de propriété intellectuelle et industrielle ;
- De manière loyale et conformément à sa destination.

Il leur appartient notamment :

- De remplir et d'utiliser le Formulaire d'Inscription à la solution Diabolo® dans le respect des présentes Conditions Générales d'Utilisation et des dispositions légales et réglementaires en vigueur ;
- De ne pas commercialiser tout ou partie du Formulaire d'Inscription à la solution Diabolo®.

En cas de non-respect d'une ou plusieurs dispositions des présentes CGU, l'inscription de l'Utilisateur à la solution Diabolo® pourra être, unilatéralement, de plein droit et sans préavis, temporairement suspendue ou définitivement bloquée par l'Editeur.

### **9. Cas de force majeure**

L'Editeur ne sera pas tenu responsable en cas de dysfonctionnement ou d'inaccessibilité causé par des événements hors de son contrôle qui ne pouvaient être raisonnablement prévus et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées, et empêchant l'exécution de ses obligations, au sens de la définition légale figurant à

l'article 1278 du Code civil (« Cas de Force Majeure »).

L'exécution des présentes CGU sera suspendue tant que durera le Cas de Force Majeure, sauf si le retard en résultant justifie la résiliation de l'inscription de l'Utilisateur, et l'Editeur s'efforcera dans la mesure du possible de faire cesser le Cas de Force Majeure ou de trouver une solution lui permettant d'exécuter ses obligations contractuelles malgré le Cas de Force Majeure.

Si l'empêchement est définitif, l'inscription de l'Utilisateur sera résiliée.

### **10. Protection des Données Personnelles**

Des Données Personnelles concernant l'Utilisateur sont collectées et traitées dans le cadre de son inscription à la solution Diabolo® et de l'utilisation du Formulaire d'Inscription à la solution Diabolo®.

A ce titre, l'Editeur dispose de la qualité de responsable de traitement.

Les Données Personnelles des Utilisateurs sont collectées et traitées pour les finalités suivantes :

- Pour les besoins liés à l'exécution des présentes CGU et le suivi de la relation qui en découle ;
- Pour lui adresser des communications en lien avec son activité professionnelle et l'activité de l'Editeur ;
- Pour traiter et gérer sa demande d'inscription à la solution Diabolo®.

A ce titre, l'Editeur a procédé à l'inscription des traitements qu'il met en œuvre sur le registre de ses activités de traitement.

Les Données Personnelles des Utilisateurs devant être obligatoirement renseignées ou transmises à l'Editeur par les Utilisateurs pour les besoins et la mise en œuvre des finalités précitées seront identifiées sur le Formulaire d'Inscription par exemple par un astérisque ou une mention spécifique en gras.

Conformément aux exigences de la Réglementation, les traitements de ces Données Personnelles sont fondés sur l'exécution des présentes CGU et l'intérêt légitime de l'Editeur.

Les Données Personnelles de l'Utilisateur sont conservées par le service habilité de l'Editeur pendant la durée de la relation contractuelle avec l'Editeur.

A l'issue de la relation contractuelle, et sauf opposition de sa part, les Données Personnelles de l'Utilisateur seront utilisées afin de lui proposer des informations en lien avec son activité professionnelle et seront conservées à titre pendant un délai de 3 ans.

Les Données personnelles seront ensuite archivées selon une procédure d'archivage sécurisée et/ou supprimées, sans préjudice des droits d'archivage de l'Editeur permettant d'établir la preuve d'un droit ou d'un contrat, ou conservées au titre du respect d'une obligation légale, à moins que l'Utilisateur ait manifesté auprès de l'Editeur son souhait de continuer à recevoir ces informations.

L'Utilisateur est informé que ses Données Personnelles sont destinées à :

- Son usage personnel ;
- A l'Editeur et aux membres du personnel et prestataires techniques de l'Editeur, spécifiquement habilités, dans le strict respect de leurs missions à des fins de gestion technique ;
- Aux personnes habilitées par la loi à avoir accès aux données (les juridictions, les autorités.....).

Enfin, les Données Personnelles des Utilisateurs pourront également être exploitées dans l'objectif d'améliorer les services proposés par l'Editeur, et seront susceptibles de faire l'objet d'analyses et d'études statistiques dans le respect de leur anonymat.

Conformément aux dispositions de la Réglementation applicables en matière de

protection des Données précitées et sous réserve des conditions prévues par la Réglementation pour l'exercice de ses droits, l'Utilisateur dispose des droits suivants :

- D'un droit d'accéder à ses Données à caractère personnel et en demander la rectification ;
- Du droit de communiquer ses directives concernant le sort de ses Données à caractère personnel après sa mort ;
- Du droit de solliciter une limitation du traitement ;
- Du droit à l'oubli et à l'effacement numérique ;
- Du droit à la portabilité de ses Données ;
- D'un droit d'opposition ;
- D'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

L'Utilisateur peut adresser ses demandes d'exercice de droits en écrivant à l'Editeur ou en adressant un courrier électronique à l'adresse suivante : [support@monsuividiabolo.fr](mailto:support@monsuividiabolo.fr)

L'Utilisateur peut également s'adresser à la déléguée à la protection des Données de l'Editeur pour toute question concernant ses données à caractère personnel :

Madame la Déléguée à la Protection des Données  
CP C703  
9 rue du Colonel Pierre Avia  
75015 PARIS

L'Editeur peut également être joint sur ces questions à l'adresse : [dpo@nouveal.com](mailto:dpo@nouveal.com)

L'Utilisateur reconnaît qu'il dispose, par ailleurs, du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), notamment sur son site internet [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr).

## 11. Propriété intellectuelle

L'Editeur est titulaire des droits de propriété intellectuelle et industrielle sur le Formulaire d'Inscription à la solution Diabolo® et ses Contenus.

L'utilisation du Formulaire d'Inscription à la solution Diabolo® ne confère en aucun cas aux Utilisateurs un droit de propriété intellectuelle sur le Formulaire d'Inscription à la solution Diabolo® et ses Contenus ou sur la solution Diabolo®.

L'Utilisateur reconnaît que le Formulaire d'Inscription à la solution Diabolo® ainsi que l'ensemble de ses contenus incluant de manière non limitative les noms de domaine, les textes, les graphiques, les dessins, les sons, données, images, audio et vidéo, mais également leur arborescence, leur plan de navigation, leurs logos, leur conception et l'organisation de leurs rubriques, leurs titres, les bases de données, leur structure et leur contenus, existants ou à venir, appartiennent exclusivement à l'Editeur, avec l'autorisation des titulaires de ces droits le cas échéant.

Le Formulaire d'Inscription à la solution Diabolo® et ses Contenus sont destinés à l'usage personnel de l'Utilisateur, qui bénéficie d'un droit d'usage privé, non collectif et non exclusif.

Toute utilisation, reproduction, copie, diffusion d'un ou de plusieurs éléments du Formulaire d'Inscription à la solution Diabolo® et de ses Contenus pour un autre usage que privé est interdite.

Sauf autorisation expresse et préalable de l'Editeur, sont interdites toutes reproductions, représentations et utilisations par l'Utilisateur autres que celles visées ci-dessus et notamment :

- Toute adaptation, mise à disposition du public à sa demande ou non, distribution, rediffusion sous quelque forme que ce soit, mise en réseau, communication publique, à titre gratuit ou onéreux, de tout ou partie des œuvres, prestations, et tout éléments protégés ou susceptibles de protection par le droit de la propriété

intellectuelle reproduits dans le cadre du Formulaire d'Inscription à la solution Diabolo® ou de ses Contenus ;

- Tout lien, accès, modification, ajout, suppression qui porte sur le système de traitement automatisé de l'édition en ligne et qui modifie les conditions de la publication ou la politique éditoriale.

Toute autre forme d'utilisation du Formulaire d'Inscription à la Solution Diabolo® et de ses Contenus, en fraude des droits de l'Editeur, constituerait une contrefaçon sanctionnée notamment par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle français susceptible d'exposer les auteurs de ces agissements à des poursuites judiciaires civiles et pénales.

L'Editeur se réserve le droit de prendre toutes les mesures qu'elle juge adéquates afin d'empêcher ou de mettre un terme à l'atteinte à ses droits d'auteurs ou aux droits d'auteurs de tiers, sans qu'aucune responsabilité ne puisse lui être imposée en raison de ces mesures.

## **12. Convention de preuve – Signature électronique**

Les registres informatisés conservés dans les systèmes informatiques de l'Editeur dans le cadre de la solution Diabolo® seront considérés comme les preuves des communications et des différentes transmissions d'écrits et de documents électroniques entre les Utilisateurs et l'Editeur.

L'Utilisateur reconnaît et accepte, qu'après son authentification, toute manifestation de volonté par le biais du Formulaire d'Inscription à la solution Diabolo®, et en particulier l'acceptation des CGU, constitue une signature électronique au sens des dispositions des articles 1366 et suivants du Code civil, et manifeste son consentement en caractérisant sa preuve.

Conformément aux dispositions des articles 1366 et suivants du Code civil, la mise en œuvre d'une

signature électronique, sur la base d'un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec l'acte auquel elle s'attache, est considérée comme une signature valable et comme une preuve au sens des dispositions précitées.

L'Utilisateur ne pourra pas contester la recevabilité, la validité ou la force probante des éléments sous format ou support électronique précités, sur le fondement de quelque disposition légale que ce soit et qui spécifierait que certains documents doivent être écrits ou signés pour constituer une preuve. Ainsi, les éléments considérés constituent des preuves et, s'ils sont produits comme moyens de preuve par l'Editeur dans toute procédure contentieuse ou autre, seront recevables, valables et opposables de la même manière, dans les mêmes conditions et avec la même force probante que tout document qui serait établi, reçu ou conservé par écrit.

### **13. Modification des CGU**

L'Editeur et le Laboratoire pharmaceutique se réservent le droit de modifier à tout moment les présentes CGU ou les règles concernant l'inscription de l'Utilisateur. Chaque nouvelle version des présents CGU sera mise en ligne sur le Formulaire d'inscription en ligne accessible à l'adresse <https://inscription.monsuividiabolo.fr>

Chaque Utilisateur est tenu de consulter régulièrement ces CGU. Le fait de continuer à utiliser le Formulaire d'inscription en ligne après toute modification des CGU entraîne l'acceptation des modifications des CGU.

## **14. Résiliation de l'inscription**

### **14.1. Résiliation à l'initiative de l'Editeur**

Chaque Utilisateur accepte que l'Editeur résilie immédiatement l'accès au Formulaire d'Inscription à la solution Diabolo®, sans préavis ni mise en demeure ni indemnité de quelque nature que ce soit, en cas de manquement à l'une quelconque des obligations décrites aux présentes CGU, ou à la législation en vigueur. Sans limitation de ce qui précède, sont notamment susceptible de fonder une résiliation de l'inscription de l'Utilisateur :

- Les infractions ou violations des présentes CGU ;
  - Le non-respect d'une disposition légale ou réglementaire en vigueur ;
  - Une tentative de connexion non autorisée, par une utilisation frauduleuse ou par une usurpation des éléments d'authentification ;
  - Une usurpation d'identité ou de qualité ;
  - La fourniture de faux justificatifs.

### **14.2. Résiliation à l'initiative de l'Utilisateur**

À tout moment l'Utilisateur a la possibilité de résilier son inscription en adressant une demande à l'adresse électronique suivante : [support@monsuividiabolo.fr](mailto:support@monsuividiabolo.fr)

L'Utilisateur est informé que la résiliation de son inscription n'entraînera pas la suppression automatique des données à caractère personnel le concernant. Elles seront conservées, le cas échéant, dans le respect de exigences posées par la Réglementation, ce qu'accepte expressément l'Utilisateur.

## **15. Cession**

L'Editeur peut céder les présentes CGU à tout moment à une filiale ou à un successeur, quelle que soit l'opération.



L'Utilisateur n'est pas autorisé à céder les droits dont il dispose en application des présentes CGU à un tiers, sans l'autorisation expresse et préalable de l'Editeur.

#### **16. Loi applicable et attribution de compétence**

Les présentes CGU sont régies par le droit français.

Tout différend survenant entre les Parties au sujet de l'interprétation, de l'exécution ou de la validité des présentes CGU est soumis aux juridictions compétentes du ressort de la Cour d'Appel de Paris, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie, même pour les procédures d'urgence ou les procédures conservatoires, en référé ou sur requête.

#### **17. Dispositions diverses**

Chaque Partie s'interdit de prendre un engagement au nom et/ou pour le compte de l'autre. Il est précisé que chacune des Parties demeure seule responsable de ses actes, allégations, engagements, prestations, produits et personnels.

Les titres n'étant insérés que pour des raisons de commodité, en cas de difficulté d'interprétation entre l'un quelconque des titres figurant en tête des clauses et la teneur de l'une quelconque des clauses, les titres seront déclarés inexistantes.

Les documents contractuels expriment l'intégralité des obligations des Parties quant à son objet. Aucune autre condition figurant dans les documents envoyés, échangés ou remis par les Parties, ne pourra s'intégrer aux documents contractuels.

Si l'une quelconque des stipulations des Documents Contractuels s'avérait nulle au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision judiciaire définitive, elle serait alors réputée non écrite, sans pour autant entraîner la nullité du document contractuel concerné ni altérer la validité de ses autres stipulations.

Le fait que l'une ou l'autre des Parties ne revendique pas l'application d'une clause quelconque d'un document contractuel ou acquiesce à son inexécution, que ce soit de manière permanente ou temporaire, ne pourra être interprété comme une renonciation par cette Partie aux droits qui découlent pour elle de ladite clause.